

~ MARINE - MARCHANDE ~

DIRECTION - DES. AFFAIRES - MARITIMES

~ DU LITTORAL - SUD - OUEST ~

~ QUARTIER . DE . BAYONNE ~

A
Z
Z
E
E



1
9
8
2

MONOGRAPHIE

DES

PECHES ~ MARITIMES

TABLE DES MATIERES

MONOGRAPHIE DES PECHES MARITIMES

ANNEE 1 9 8 2

-O-O-O-

P R E M I E R E P A R T I E

--*--*--*--*--*--*--*--*--*--

PRESENTATION ET COMMENTAIRES

I - PRINCIPALES ACTIVITES EN 1 9 8 2

P A G E S

A - Généralités	1
B - Port de Bayonne	2 à 4
C - Port de Capbreton	4
D - Port de St-Jean-de-Luz	4 à 5
E - Port d'Hendaye	5 à 6
F - La pêche des navires basques à Dakar	6
G - Les activités des conserveries et ateliers de salaisons à Saint-Jean-de-Luz et Hendaye	7
H - Gestion portuaire et prestations de services	7 à 9
I - Equipages - navires et techniques	9
J - Financement des activités de la pêche	10 à 11
K - Contrôle des pêches	11 à 12

P R E S E N T A T I O N

-*-*-*-*-*-*-

I - PRINCIPALES ACTIVITES :

A - GENERALITES

Les activités maritimes du Quartier de Bayonne s'exercent essentiellement dans trois ports :

- * BAYONNE (Commerce)
- * SAINT-JEAN-DE-LUZ (pêche)
- * HENDAYE (pêche)

En amont de Bayonne, la navigation maritime se limite à quelques sabliers et péniches. Une centaine de petits canots y pratiquent la pêche professionnelle de la pibale, du saumon, de l'alose et de quelques espèces plus communes.

Une dizaine de navires de pêche d'une jauge comprise entre 6 et 10 tonneaux sont basés à Bayonne et pratiquent la pêche au filet.

Capbreton est essentiellement un port de plaisance. Il abrite cependant quelques navires de pêche de faible tonnage pratiquant la pêche au filet.

L'ostréiculture d'Hossegor présente un intérêt purement local.

.../...

B -- Le port de Bayonne :

1°) - Trafic Maritime.

* Importations	:	977 001 T
* Exportations	:	2 207 597 T
* Total 1982	:	3 184 598 T
* Total 1981	:	3 182 305 T

* Nombre de navires :

- Entrée : 987
- Sortie : 986

Le nombre de navires est en légère diminution par rapport à l'année 1981, mais s'explique par le fait que le port a pu accueillir davantage de navires de fort tonnage.

2°) - Observation sur le trafic maritime.

Le port de Bayonne a pu maintenir le seuil de trafic au-dessus de 3 millions de tonnes, ceci pour la troisième année consécutive.

Ce tonnage est dû à de fortes exportations de céréales, essentiellement maïs (726 182 t), de soufre (886 069 t) et de pétrole brut (327 223 t), produits chimiques (174 894), forte importation de phosphates naturels bruts (574 431 t).

Il est à noter que le trafic du soufre et des phosphates naturels est en diminution par rapport à 1981. Cette baisse a été compensée par l'augmentation du trafic de pétrole brut et de produits chimiques liquides.

3°) - Perspectives 1983

L'exportation du soufre devrait se maintenir (prévision 885 000 t), le trafic du pétrole brut devrait être légèrement augmenté. Le chargement de céréales doit normalement être identique à celui de 1982 (une baisse sensible de maïs doit être compensée par une augmentation de trafic de blé.

Les autres trafics traditionnels doivent se maintenir.

.../...

4°) - Trafic fluvial :

- Calcaire	:	356 072 t
- Sable	:	22 924 t
Total 1982	:	378 366 t
Total 1981	:	405 100 t
Différence	:	- 26 734 t

Il est à noter la disparition du trafic fluvial de céréales.

5°) - Pêche dans l'Adour :

- Anguille	:	6,90 t	163 000 F
- Pibale	:	8,99 t	1 274 500 F
- Alose	:	28 t	664 000 F
- Saumon	:	0,38 t	39 200 F
- Truite	:	0,56 t	34 200 F
<u>TOTAL</u>	:	44,83 t	2 174 900 F
- Tonnage 1981	:		
		66,21 t	2 527 290 F
- Différence	:		
		- 21,38 t	- 352 390 F

La pêche en rivière accuse une nette diminution :

- 32% d'apports, 13% sur la valeur par rapport à 1981.

Le prix moyen élevé de la pibale, soit 141 F au KG, a permis de minimiser l'importante baisse des apports.

Les espèces telles que la pibale et l'alose accusent une diminution inquiétante.

.../...

6°) - Pêche :

La flottille se compose de 14 unités de faible tonnage (inférieur à 10 tx).

Les pêcheurs pratiquent toute l'année la vente directe à quai, obtenant ainsi un apport supplémentaire sur la valeur de leur pêche.

* Apports : 112,830 T pour une valeur de 1 325 400 F.

Baisse des apports de 10% en tonnage et 9% en valeur par rapport à 1980.

C - CAPBRETON :

La flottille se compose de 15 navires de faible tonnage (inférieur à 10 tx).

Le nombre de marins professionnels s'élève à 70 dont une trentaine naviguent au commerce.

* Apports : 92,249 T pour une valeur de 2 027 951 F.

L'activité ostréicole s'exerce sur 7 concessions détenues par 5 concessionnaires.

* Production : 27,500 T - Valeur : 296 500 F.

Le tonnage de poisson débarqué accuse une baisse de 15%, ainsi qu'une baisse de 10% sur la valeur par rapport à 1981.

L'été, les pêcheurs pratiquent la vente directe à quai et améliorent ainsi leurs revenus.

Cette vente à quai est facilitée par la forte densité touristique.

D - ACTIVITE DU PORT DE SAINT-JEAN-DE-LUZ :

La flottille de Saint-Jean-de-Luz se répartit entre thoniers/ anchoyeurs/ sardiniens (10), chalutiers classiques (18), chalutiers pélagiques (6) et ligneurs palengriers (41).

La campagne sardinière accuse une très forte diminution par rapport à 1981. En 1981, il a été débarqué 966 t de sardines, contre 470 t en 1982, soit une baisse de 51% en tonnage pour une baisse en valeur de 46%. Les problèmes

de cette campagne sont liés à la taille de la sardine qui s'avère être d'un moule difficilement commercialisable, car beaucoup trop important. Ceci entraîne une situation précaire pour les navires concernés, dont les armateurs songent désormais à une conversion leur permettant de pratiquer un autre type de pêche, durant la campagne sardinière, dans le cas où la sardine serait d'un moule important.

La campagne d'anchois s'est également avérée désastreuse. Le tonnage pêché accuse une baisse de 80% par rapport à 1981, soit 734 t contre 142 t. En valeur, cette baisse représente 83%.

La campagne thonière, malgré une baisse en tonnage de 13% par rapport à 1981 a été sensiblement identique quant à la valeur qui est même en très légère augmentation soit + 1%.

Le poisson débarqué par les chalutiers et les ligneurs est d'un tonnage de 1630 t, soit 0,5% de plus qu'en 1981. Mais l'augmentation du prix moyen permet de réaliser une valeur de 15% supérieure à celle de 1981.

Malgré les aléas de la campagne sardine/anchois, le maintien de la campagne thonière, l'augmentation du tonnage de poisson débarqué par les chalutiers et les ligneurs, liés à une hausse des prix moyens, ont permis au port de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure de réaliser un chiffre d'affaires total légèrement supérieur à celui de 1981, soit 4% de plus.

E - ACTIVITE DU PORT D'HENDAYE :

La flottille se compose de 20 chalutiers pélagiques, 2 chalutiers traditionnels, 3 thoniers sardinières, 2 ligneurs palengriers.

De plus, quelques navires bretons, vendéens et arcachonnais fréquentent régulièrement ce port.

L'activité d'Hendaye est essentiellement axée sur le chalutage qui représente 90% des apports.

Les dirigeants de ce port ont en projet la diversification des types de pêche et songent à l'armement de palengriers.

Comme à Saint-Jean-de-Luz/Ciboure, les campagnes sardine et anchois ont été en très forte diminution.

La campagne de thon a été sensiblement identique qu'en 1981.

Le poisson débarqué par les chalutiers et les ligneurs palengriers est en légère baisse :

tonnage : - 1% par rapport à 1981.

valeur : - 1% par rapport à 1981.

L'on constate que le prix moyen est resté quasiment identique à celui de 1981.

Le chiffre d'affaire total accuse une baisse de 2% par rapport à celui de 1981.

Cette légère baisse s'explique par la stagnation du prix moyen.

F - LA PECHE DES NAVIRES BASQUES SUR LES COTES D'AFRIQUE :

Une vingtaine de navires sont regroupés au sein de la Coopérative LAGUN-ARTEAN.

En 1982 les thoniers basques basés à Dakar ont débarqué 8185 tonnes de thon pour une valeur de 38 403 474 francs.

Ces apports représentent, par rapport à 1981, une augmentation de 24% en tonnage et seulement 3% en valeur qui s'expliquent par les difficultés de commercialisation.

Durant la campagne 1982, la Coopérative a été confronté à quatre problèmes essentiels :

- accès aux zones de pêche.
- commercialisation du poisson.
- assistance technique aux navires.
- gestion des navires.

Malgré ces divers problèmes et notamment l'interruption de toute pêche durant un mois et demi en période propice en raison des difficultés d'écoulement du poisson et de l'attente de la délivrance des licences mauritaniennes, l'on peut conclure que la campagne 1982 a été satisfaisante, la moyenne de captures par navire s'est élevée à 393 tonnes.

La Coopérative s'efforce de rechercher un accord durable et financièrement raisonnable avec la Mauritanie. Mais les autorités Mauritanienne font preuve d'une grande intransigeance et sont enclines à réclamer des droits de pêche financièrement insupportables. Les discussions pour la prochaine campagne s'annoncent difficiles.

.../...

L'avenir du maintien de cette activité dépend essentiellement des futurs accords qui seront conclus avec la Mauritanie.

G - LES ACTIVITES DES CONSERVERIES ET ATELIERS DE DALAISONS A SAINT-JEAN-DE-LUZ et HENDAYE.

Tonnages traités :

- anchois	:	450 t
- thons	:	1 060 t
- sardines	:	7 699 t

Le tonnage provenant de la pêche locale a été de 596 tonnes.

- anchois	:	120 t
- thons	:	75 t
- sardines	:	401 t

Les caractéristiques de l'activité des conserveries et les dangers qui les menacent demeurent les mêmes que l'année passée.

La concurrence des pays d'Afrique du Nord relative au conditionnement de l'anchois salé, ainsi qu'à la fabrication de filets d'anchois est de plus en plus pressante.

Les conserves de thon connaissent une forte concurrence de la part des pays africains, qui menacent sérieusement l'industrie française.

H - GESTION PORTUAIRE ET PRESTATIONS DE SERVICE :

1° - Outillage public :

A Saint-Jean-de-Luz, l'entrepôt frigorifique a manutentionné 755 tonnes de poissons. Cet entrepôt géré par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne est sous-employé. Il est prévu que sa gestion soit assurée par l'intermédiaire de la Coopérative Hégokoa qui assure déjà la distribution de la glace.

A Hendaye la manutention du poisson est effectuée par la Coopérative BIDASSOA.

Celle-ci a manutentionné 2265 tonnes de poissons au cours de l'année 1982 soit 10% de moins qu'en 1981. Cette baisse s'explique par la très mauvaise campagne d'anchois et de sardines ainsi que par une baisse de 1 F. du prix moyen.

La Coopérative "BIDASSOA" assure également la distribution de la glace.

Les cales de hissage de Ciboure et Socoa ont connu une intense activité, certaines demandes n'ont pu être satisfaites.

La cale de hissage terminée fin 1982 au port d'Hendaye va permettre de satisfaire les demandes.

2°- Les organismes coopératifs :

a) - Saint-Jean-de-Luz

La Coopérative "HEGOKOA" est concessionnaire du port et assure les ventes en criée.

Son chiffre d'affaire s'est élevé en 1982 à 39 731 683 F soit 2% de plus qu'en 1981.

Cette légère progression obtenue malgré les très mauvaises campagnes d'anchois et de sardines est due à une rigoureuse gestion ainsi qu'à la restructuration de la flotte.

La Coopérative "GUREA" chargée du secteur mécanique a connu un regain d'activité et réalise un chiffre d'affaire de 2 601 185 F ou augmentation de 22% par rapport à 1981.

La Coopérative "LA BASQUAISE" (avitaillement) a réalisé un chiffre d'affaire de 11 035 188 F. soit une progression de 8,4% par rapport à 1981.

Les cessions de gas oil représentent 59% du chiffre d'affaire et les marchandises diverses 41%.

Le poste marchandises diverses est en légère diminution (3%) par rapport à l'an passé. Dans ce secteur la concurrence est vivement ressentie.

La Coopérative d'armement "GURE LANA", qui regroupe 4 chalutiers a réalisé un déficit de 190 000 F. dû au mauvais résultat d'un de ses navires mais la situation devrait se rétablir.

b) - Hendaye

La Coopérative "BIDASSOA" qui assure la gestion portuaire et les services a réalisé un chiffre d'affaire de 34 825 000 F., soit une baisse de 4% par rapport à 1981. Mais il faut souligner que l'année 1981 avait été marquée par une augmentation spectaculaire de 30%. L'on peut considérer que l'activité s'est maintenue.

p. l. 36050 ⇒ bain valen stock
impôts

La Coopérative d'armement "ITSASOAN" a réalisé cette année un bénéfice de 104 645 F.

3° - Organisations de producteurs :

Le Quartier de Bayonne regroupe trois organisations de producteurs.

a) - A Saint-Jean-de-Luz, l'O.P. CI. LUZ regroupe essentiellement des thoniers/anchoyeurs/sardiniers.

Les espèces soutenues sont la sardine, le maquereau et l'anchois

b) - A Hendaye l'Organisation de Producteurs regroupe la quasi-totalité des navires, essentiellement des chalutiers.

c) - A Dakar une Organisation de Producteurs a été créée afin de permettre le soutien du cours du thon en organisant le stockage en chambre froide ; l'O.P. participe au financement des campagnes de prospection.

4° - Les groupements de gestion :

A Saint-Jean-de-Luz, un groupement fonctionne sous l'égide du Syndicat des marins de Saint-Jean-de-Luz. Il regroupe 26 navires.

Au port d'Hendaye un groupement géré par "ITSASOAN" regroupe une vingtaine de navires.

5° - Soutien à la pêche :

Une association, loi de 1901, nommée "Association de soutien à la pêche luzienne" prélève des fonds auprès de l'interprofession. Ces fonds sont prêtés sans intérêt à des jeunes pêcheurs pour les aider à former leur apport personnel lors de l'achat de navires. Des prêts sont également accordés pour les réparations et modifications.

I - EQUIPAGES - NAVIRES ET TECHNIQUE :

L'effectif embarqué représente 649 marins.

La restructuration de la flotte se concrétise par unegénéralisation de la pêche au chalut pélagique parallèlement à unediminution des navires de pêche de surface qui ont connu de grosses difficultés.

J - FINANCEMENT DES ACTIVITES DE LA PECHE :

Ce financement provient :

- d'aides de l'Etat et des collectivités publiques.
- de prêts (Crédit Maritime Mutuel) pour une partie du financement privé.

1°) - Les subventions de l'Etat et des collectivités publiques :

Dans le cadre du plan de relance des pêches maritimes l'Etat est intervenu :

- pour subventionner la construction de 2 navires, l'un destiné au port de Capbreton, l'autre au port de Saint-Jean-de-Luz. L'enveloppe totale s'est élevée à 688 919,00 F.

L'Etablissement Public Régional est également intervenu pour subventionner :

- La construction de 2 navires.
- L'achat d'occasion d'un navire.
- La modernisation de 6 navires.

L'enveloppe totale s'est élevée à 261 258,00 F.

Le Conseil Général a participé également à cet effort de restructuration de la flottille, en subventionnant la construction de 2 unités et l'achat d'occasion d'un navire. L'enveloppe totale s'est élevée à 391 878,00 F.

Après l'importante restructuration de 1981, qui avait permis la construction de 6 unités, la remotorisation de 5 navires, la modernisation de 3 autres navires et l'achat d'occasion de 14 unités, cet effort s'est poursuivi en 1982 mais en notant un sensible ralentissement.

2°) - Actions de la Caisse Régionale du Crédit Maritime :

Le financement des actions de la Caisse Régionale, depuis le 1er Juillet 1982, date à laquelle les dotations du FDES ont été supprimées est assuré exclusivement par les dépôts.

le financement

LECRUC, 1982

de la F. C. C. M.

.../...

Les crédits à la clientèle ont été augmenté de 35,9% par rapport à 1981.

La répartition des prêts a été effectuée de la manière suivante :

- 10 achats de navires pour	5 590 000 F.
- 3 constructions de navires pour	3 217 000 F.
- 9 achats de moteurs pour	1 475 000 F.
- 19 prêts divers pour	3 447 000 F.

Par son activité soutenue, la Caisse Régionale de Crédit Maritime a rempli pleinement sa mission de soutien et de développement du secteur de la pêche.

K - CONTROLE DES PECHEES :

1°) - Surveillance en mer :

Le contrôle est effectué par la VRS "AEC ANCELLE" qui est armée par le personnel du corps des P.E.A.S.A.M.

Le quartier de Bayonne étant frontalier, de nombreux problèmes surgissent avec les pêcheurs espagnols, engendrant parfois des conflits violents avec les pêcheurs français.

La V.R.S. "AEC ANCELLE" doit souvent s'interposer afin d'éviter ces divers conflits.

La surveillance des navires de pêche espagnols demeure la principale activité de la vedette. En 1982, 37 procès-verbaux ont été dressés à l'encontre de navires battant pavillon anglais pour non respect du mailage. Trente et un navires français ont été verbalisés pour infraction à la pêche.

L'équipage de la vedette " AEC ANCELLE " fait preuve d'efficacité

2°) - Surveillance côtière et fluviale :

Elle est assurée par deux gendarmes maritimes secondés d'un syndic des gens de mer.

En 1982, il a été dressé 43 procès-verbaux.

Cette activité demande un effort soutenu l'été dans le secteur de la plaisance et l'hiver dans le secteur du contrôle de la pêche à la civelle.

Les contrôles sont effectués au moyen d'un zodiac MARK II équipé d'un 35 CVX.

Le contrôle des pêches représente une importante activité du quartier de Bayonne.

DEUXIEME PARTIE

--***-***-***-***-***-

TABLEAUX STATISTIQUES

- Flotte de pêche	<u>Pages</u> :	13 à 17
- Armements Coopératifs		18
- Genres de pêche		19
- Etat comparatif des apports de pêche		20 à 21
- Renseignements divers sur la campagne		22
- Navires stationnés à Dakar		23
- Destination des produits <i>deb</i> arqués		24
- Commercialisation vente - expédition mareyeurs		25
- Liste des chantiers de constructions et de réparations navales		26
- Liste des usines de conserve de poissons de la Côte Basque		27
- Population maritime		28
- Ensemble des marins et officiers		29

- I - FLOTTE DE PECHE

STRUCTURE DES ARMEMENTS

a) - FLOTTE INDUSTRIELLE : NEANT

b) - FLOTTE NON INDUSTRIELLE :

TABLEAU 1

	Nombre de navires armés	Nombre de marins embarqués (patrons et marins)
1°)- Patrons pêcheurs embarqués exploitant eux-mêmes leur navire (avec ou sans équipage)	228	324
2°)- Epouses ou veuves de patrons ou de marins-pêcheurs exploi- tant un navire.		
3°)- Armement coopératif. *	9	23

* Armement copropriétaire avec les patrons embarqués.

TOTAL NAVIRES : 237

TOTAL MARINS : 347

REMARQUES :

Le tableau précédent concerne l'ensemble du Quartier.

DETAILS PAR PORTS :

<u>CAPBRETON</u>	:	15 unités de petite pêche
<u>BAYONNE</u>	:	86 couralins Adour 12 ligneurs 2 chalutiers
<u>SAINT-JEAN-DE-LUZ</u>	:	24 chalutiers 10 thoniers 41 ligneurs
<u>HENDAYE</u>	:	3 sardiniers - anchoyeurs 2 ligneurs 22 chalutiers
<u>DAKAR et PORTS AFRICAINS</u>	:	22 thoniers pêche fraîche
<u>TOTAL GENERAL</u> :		<u>239</u> unités armées.

MODIFICATION DE LA FLOTTE

- Entrées/Sorties -

T A B L E A U 4 (1)	CHALUTIERS			THONIERS--DAKAR		
	N	T	P	N	T	P
Nombre de navires au 01.01.82	46	3027	14023	25	3185	10204
<u>Mises en service au cours de l'année :</u>						
<u>ENTREES :</u>						
<u>Neuf =</u>	-	-	-	-	-	-
<u>Provenant d'autres quartiers =</u>	2	55,35	14483	-	-	-
<u>Provenant de la Plaisance =</u>	-	-	-	-	-	-
<u>Provenant Luz et réarmé =</u>	-	-	-	-	-	-
<u>TOTAL DES ENTREES =</u>	2	55,35	14483			
<u>SORTIES :</u>						
Désarmés =				1	409	950
Exportés =				1	135	650
Coulés ou détruits =				1	72	400
Transferts de quartiers =	-	-	-	-	-	-
Passés en Plaisance =	-	-	-	-	-	-
<u>TOTAL DES SORTIES =</u>	-	-	-	3	616	2000
Nombre de navires au 31/12/1982	48	3082,35	28506	22	2569	8204

TABLEAU 4 (2)

XX	SARDINIERS -			ANCHOYEURS - THONIERS		
	CONGELATEURS			SARDINIERS		
Mises en service au cours de l'année	N	T	P	N	T	P
Nombre de navires au 01.01.82	0	0	0	12	669	4360
<u>ENTREES</u> :						
<u>Neufs</u> =	-	-	-	-	-	-
<u>Provenant d'autres quartiers</u> =	-	-	-	-	-	-
<u>Provenant de la plaisance</u> =	-	-	-	-	-	-
<u>TOTAL DES ENTREES</u> :	-	-	-	-	-	-
<u>SORTIES</u> :						
<u>Désarmés</u> =	-	-	-	-	-	-
<u>Exportés</u> =	-	-	-	-	-	-
<u>Coulés ou détruits</u> =	-	-	-	-	-	-
<u>Transferts autres quartiers</u> =	-	-	-	-	-	-
<u>Passés Plaisance</u> =	-	-	-	-	-	-
<u>Passés Dakar</u> =	-	-	-	-	-	-
<u>TOTAL DES SORTIES</u> :	-	-	-	-	-	-
Nombre de navires au 31.12.82	0	0	0	12	669	4360

T A B L E A U 4 (3)

	AUTRES NAVIRES			TOTAUX		
	N	T	P	N	T	P
Nombre de navires au 31.12.81	163	424	5699	-	-	-
<u>Mises en service au cours de l'année -</u>						
<u>ENTREES :</u>						
Neufs =	3	14	45	-	-	-
Provenant d'autres quartiers =	5	11	75	-	-	-
Provenant de la Plaisance	4	9	20	-	-	-
Provenant de LUZ ou réarmés	-	-	-	-	-	-
<u>TOTAL DES ENTREES</u>	12	34	140	-	-	-
<u>SORTIES :</u>						
Désarmés =	8	24	160	-	-	-
Exportés =	-	-	-	-	-	-
Coulés ou détruits =	4	21	26	-	-	-
Transferts autres quartiers =	3	12	45	-	-	-
Passés en plaisance	5	9	75	-	-	-
Passés à Dakar	-	-	-	-	-	-
<u>TOTAL DES SORTIES :</u>	20	66	306	-	-	-
Nombre de navires au 31.12.1982	155	392	5533	-	-	-
<u>TOTAL GENERAL au 31.12.82 =</u>	155	392	5533	237	6713	46603

-- TRANCHES D'AGE --

PORTS DE FAYONNE -- SAINT-JEAN-DE-LUZ-- HENDAYE

ANNÉE	NOM	STRUCTURE PAR AGE			STRUCTURE PAR TAILLE			TOTAL
		5/10	10/15	15/20	50/149	150/299	300	
-5		5/10	10/15	15/20	+20	50/149	150/299	300
	Union Coopérative "ITSASOANI"							
	Chalvrières							
	L'Etoile de Mer	1975			48,42			
	Le Sopite	1975			48,42			
	La Murène	1975			49,58			
	L'Impulsard	1979			49,58			18
	Naja		1962		47,67			1
	Union Coopérative Guré Imanak							
	Chalvrières							
	Géro-Agüriko	1980			34,81			
	N.P. de Murkoa	1980			34,81			
	Piaola	1981			34,81			
	Sac Farbe	1981			34,81			

GENRES DE PECHE SASONNIERES -	ESPECES CAPTUREES -	DUREE SAISON	NOMBRE DE NAVIRES	PERSONNELS EMBARQUES
ENGINS -				
Filet tournant	Sardines	Novembre - Mars	13	169
Filet tournant	Anchois	Mars - JUIN	13	169
Cannes (appât vivant)	Thons	Juin-Octobre	13	160
Casiers	Crustacés	Juin-Septembre	12	24

TABLEAU 8

GENRE DE PECHE PRACTIQUEES TOUTE L'ANNEE -	ESPECES CAPTUREES	NOMBRE DE NAVIRES	PERSONNELS EMBARQUES
ENGINS UTILISEES			
Tamis - Filets	PIBALES - SAUMONS - ALOSES	98	103
Ligneurs	MERLUS - DORADES	54	162
Chaluts	DIVERS	48	192
Canneurs	THONS - Côte d'Afrique	22	55 +
			230 marins sénégalais

PORT DE SAINT-JEAN-DE-LUZ/CIBOURE

- ETAT COMPARATIF DES APPORTS DE PECHE FRAICHE -

1981 - 1982

- * - * - *

<u>E S P E C E S</u>	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>DIFFERENCE 81/82</u>
1°) - POIDS (Kilos)			
* ANCHOIS	733 919	141 858	- 592 061
* SARDINES	966 288	470 113	- 496 175
* DIVERS CHALUT - LIGNES	1 539 660	1 630 094	+ 90 434
* THON BLANC	300 246	259 190	- 41 056
* THON ROUGE	139 747	119 806	- 19 941
* MAQUEREAUX - CHINCHARDS	254 038	403 847	+ 149 809
<u>TOTAUX =</u>	3 933 898	3 024 908	- 908 990
2°) - VALEURS (en francs)			
* ANCHOIS	2 435 235	398 379	-2 036 856
* SARDINES	1 594 227	859 487	+ 734 740
* DIVERS CHALUTS - LIGNES	25 726 715	29 778 916	+4 052 201
* THON BLANC	5 148 877	5 181 018	+ 32 141
* THON ROUGE	2 753 404	2 811 282	+ 57 878
* MAQUEREAUX - CHINCHARDS	550 197	880 690	+ 330 493
<u>TOTAUX =</u>	38 208 655	39 909 772	+1 701 117
3°) - PRIX MOYEN (Kg/Frs)			
* ANCHOIS	3,31	2,80	+ 0,51
* SARDINES	1,64	1,82	+ 0,18
* DIVERS CHALUTS - LIGNES	16,70	18,26	+ 1,56
* THON BLANC	17,14	19,98	+ 2,84
* THON ROUGE	19,70	23,46	+ 3,76
* MAQUEREAUX - CHINCHARDS	2,16	2,18	+ 0,02
4°) - PRIX MOYEN ANNEE	10,10	13,19	+ 3,09

- ETAT COMPARATIF DES APPORTS DE PECHE FRAICHE A HENDAYE - 1981/1982 -

ESPECES	1981	1982	DIFFERENCE 1981/1982
1°) - <u>POIDS</u> (Kilo)			
ANCHOIS	181 125	61966	- 119 159
SARDINES	169 016	64015	- 105 001
THON GERMON	55 441	54422	- 1 019
THON ROUGE	13 299	9504	- 3 795
DIVERS - CHALUT/LIGNES	1 899 910	1 865577	- 34 333
MAQUEREAUX/CHINCHARDS	229 169	210608	- 18 561
<u>TOTAUX</u>	<u>2 547 960</u>	<u>2 266092</u>	<u>- 281 868</u>
2°) - <u>VALEURS</u> (francs)			
ANCHOIS	618 458	184346	- 434 112
SARDINES	289 629	108612	- 181 017
THON/GERMON	811 306	1 003327	+ 192 021
THON ROUGE	276 197	206379	- 69 818
DIVERS - CHALUT/LIGNES	33 640 166	33 065223	- 574 943
MAQUEREAUX/CHINCHARDS	511 140	557375	+ 46 235
<u>TOTAUX</u>	<u>36 149 896</u>	<u>35 125262</u>	<u>- 1 024 634</u>
3°) - <u>PRIX MOYEN</u> (Kilo)			
ANCHOIS	3,41	2,97	- 0,44
SARDINES	1,71	1,69	- 0,02
THON GERMON	14,63	18,43	+ 3,80
THON ROUGE	20,76	21,71	+ 0,95
DIVERS - CHALUTS - LIGNES	17,70	17,72	+ 0,02
MAQUEREAUX - CHINCHARDS	2,23	2,64	+ 0,41
4°) - <u>PRIX MOYEN ANNEE</u>	<u>14,18</u>	<u>15,50</u>	<u>+ 1,32</u>

- RENSEIGNEMENTS DIVERS SUR LA CAMPAGNE 1982 - (SAINT-JEAN-DE-LUZ) -

POISSONS	NOMBRE DE BATEAUX	DUREE DE LA CAMPAGNE
ANCHOIS (1)	10 bateaux de 30 à 62 tx (1)	MARS à JUIN
SARDINES (1)	10 bateaux de 30 à 62 tx (1)	JANVIER à MAI
THON BLANC (1)	10 bateaux de 30 à 62 tx (1)	JUILLET à SEPTEMBRE
THON ROUGE (1)	10 bateaux de 30 à 62 tx (1)	JUIN à OCTOBRE
POISSONS DIVERS	Chalutiers	Toute l'année
	Ligneurs	Toute l'année
(1) Il s'agit des mêmes navires.		

- RENSEIGNEMENTS DIVERS SUR LA CAMPAGNE 1982 - (HENDAYE) -

POISSONS	NOMBRE DE BATEAUX	DUREE DE LA CAMPAGNE
ANCHOIS	3 bateaux de 45 à 50 tx	MARS à JUIN
SARDINES	3 bateaux de 45 à 50 tx	JANVIER à MAI
THON BLANC	3 bateaux de 45 à 50 tx	JUILLET à SEPTEMBRE
THON ROUGE	3 bateaux de 45 à 50 tx	JUIN à OCTOBRE
POISSONS DIVERS	Chalutiers	Toute l'année
(1) Il s'agit des mêmes navires	Ligneurs	

NAVIRES STATIONNES A DAKAR - (CINQ PREMIERS BATEAUX)

RANG	NAVIRES	ARMEMENTS	EFFEC- TIF	TONNAGE NAVIRE	PUISSAN- CE	AGE	TONNAGE PECHE	VALEUR
1	GABY BERBARD	OLAZABAL/CAPDEVIELLE	2 + 13	120,80	300 CVX	25 ans	589 T	3 496 073
2	CHEVALIER-BAYARD	OLASCUAGA-HARRISMENDY	4 + 9	155,77	520 CVX	24 ans	577 T	3 672 308
3	HENDAYAKO-IZARRA	GARAT J.B.	4 + 9	79,23	380 CVX	18 ans	471 T	2 727 176
4	IRRINTZINA	AGUIRRE EDOUARD	2 + 13	258,85	720 CVX	31 ans	470 T	2 586 012
5	CALLJOPE	MUGICA MICHEL	4 + 9	145,85	350 CVX	25 ans	462 T	3 066 821

NAVIRES STATIONNES A DAKAR - (CINQ DERNIERS BATEAUX)

RANG	NAVIRES	ARMEMENTS	EFFEC- TIF	TONNAGE NAVIRE	PUISSAN- CE	AGE	TONNAGE PECHE	VALEUR
1	ETOILE D'ESPERANCE	LECUONA CELESTIN	4 + 9	95,46	240 CVX	25 ANS	250 T	1 498 120
2	PIERROT	ETCHEVERRIA ANTOINE	2 +13	109,55	300 CVX	25 ANS	188 T	1 110 734
3	TCHIKITIN	NEROU Frères	2 +13	85,19	300 CVX	25 ANS	141 T	673 539
4	NAVARRA	MUGICA MICHEL	2 +13	408,45	950 CVX	12 ANS	44 T	282 992
5	MIRENIXU	BERROUET ETIENNE	4 + 9	128,09	350 CVX	27 ANS	4 T	274 493

- DESTINATION DES PRODUITS DEBARQUES -

ESPECES	FRAIS		CONSERVES		SEMI-CONSERVE		SALAISON		SOUS-PRODUIT
	QUANTITE (T)	VALEUR (F)	QUANTITE (T)	VALEUR (V)	QUANTITE (T)	VALEUR (V)	QUANTITE (T)	VALEUR (V)	
POISSONS - DIVERSCHALUT	4 167 T	65 972474							
SARDINES FRAICHES	240 T	544099	294 T	424 000					
ANCHOIS	20 T	58000					184 T	524 725F	
MAQUEREAUX	93 T	207992							
THON	232 T	5 001345	211 T	4200 661					
CRUSTACES	55 T	1 455089							
DIVERS ANADROMEES	20 T	1 577300							
ALGUES									411 T d'algues récoltées pour 61 T 230 d'agaragar fabriquée
	4 827 T	74 816299	505 T	4624 661			184 T	524 725	

COMMERCIALISATION VENTE

EXPEDITION MAREYEURS

MAREYEURS

PORTS	NOMBRE	PERSONNEL	OBSERVATIONS
HENDAYE	8	31	2 font uniquement l'im-
SAINTE-JEAN-DE-LUZ	11	60	portation de moules et
CAPBRETON	3	26	l'exportation de pibales
BAYONNE	1	2	

NOMBRE DE MAREYEURS TRAVAILLANT 90% DES APPORTS	NOMBRE DE MACHINES A FILETER
- 8 -	NEANT

CRIEES

FORME JURIDIQUE DE L'ORGANISME GERANT	NOMBRE D'EMPLOYES	NOMBRE DE MAREYEUR	TONNAGE TRAITE FRAIS
COOPERATIVE MARITIME "HEGOKOA" SAINT-JEAN-DE-LUZ	15	15	
COOPERATIVE MARITIME "ITSASOAN" (HENDAYE)	8	15	- 2000 tonnes valeur : 25 875 411

LISTE DES CHANTIERS DE CONSTRUCTIONS ET DE REPARATIONS NAVALES
BOIS ET ACIER

(Concernant les navires de Pêche pour l'année 1982)

NOM OU RAISON SOCIALE	CHANTIERS OU ATELIERS				NAVIRES LIVRES AU COURS DE L'ANNEE	
	Construction en bois	Réparation en bois	Construction en acier	Réparation en acier	Nombre de bateaux construits	Tonnage construit
MINAULT SOCOA 47.18.04 (Ciboure-Socoo)				16		
MARIN (Ciboure - Socoo)						
ORDOQUI - 47.38.91 (Ciboure)						
LABEGUERIE - ANGLET				3	Stratifié : 12 X 350 KGS	5 Tonnes
COOP-GUREA (Mécanique) 47.21.12				4		
ATELIERS METALLURGIQUES ANGLET - 63.00.03/63.12.20				35		

LISTE DES USINES DE CONSERVES DE POISSONS DE LA COTE BASQUE

A) - CONSERVERIES :

COMPAGNIE INDUSTRIELLE ALIMENTAIRE (C.I.A.) Tél. 26.21.21

BP 50 - 7, rue Marcel Hiribarren
64500 - SAINT-JEAN-DE-LUZ
Directeur : Monsieur Jean-Michel BADIOLA

COMPAGNIE SAUPIQUET Tél. 47.08.51

BP 81 à SAINT-JEAN-DE-LUZ
Usine : rue des Usines à CIBOURE
Directeur : Monsieur Joseph JIMENEZ

SO. LU. CO. (Sté Luzienne de Conserve) Tél. 26.10.01

BP 74 - 33, rue Axular
64500 - SAINT-JEAN-de-LUZ
Directeur : Monsieur ITHURRALDE

B) - SALAISSON ET SEMI-CONSERVES D'ANCHOIS

CONSERVE ET CONDITIONNEMENT DE L'OCEAN (PAPA FALCONE) Tél. 20.18.54

BP 51 - ZI des Joncaux
64700 - HENDAYE
Directeur : Monsieur G. GARCIA

SOCIETE DE CONSERVES ET SALAISONS DE SARE Tél. 54.21.73

BP 7 à SARE - 64310 ASCAIN
Directeur : Monsieur VANELLI

SOCIETE EUROPEENNE DE SALAISONS (SESAL)

ZI. des Joncaux
64700 - HENDAYE
Directeur : Monsieur BOUANHA

SOCIETE COMMERCIALE DE L'ADOUR Tél. 31.51.80

64100 - LAHONNEE
Directeur : Monsieur MARCHEZE

- SITUATION AU 31.12.1982 - MARINS IMMATICULES AU QUARTIER DE BAYONNE -

ORGANISATION	NOMBRE	OBSERVATIONS
<u>ARMEMENTS COOPERATIFS.</u>		
Nombre	2	
Nombre de navires exploités	9	
Personnels embarqués - officiers - marins	13	
Personnel à terre	10	
<u>Autres formes de groupement dont le responsable n'est pas lui-même patron de pêche.</u>		
Nombre =		
Nombre de navires exploités =		
Personnel embarqués :		
- officiers		
- marins		
- personnel à terre		
<u>Patrons pêcheurs embarqués</u> :		
Nombre de patrons pêcheurs	228	
Nombre de navires	228	
Nombre de marins (patrons et marins)	347	

PERSONNELS N'AYANT PAS D'ACTIVITE CONCHYLICOLE

ENSEMBLE DES MARINS ET OFFICIERS

-O-O-O-O-O-O-

TRANCHES d'AGE	PECHE INDUSTRIELLE			PECHE NON INDUSTRIELLE		
	MARIN	OFFICIERS	TOTAL	MARINS	OFFICIERS	TOTAL
20 ans				38	00	38
25 ans				30	22	52
30 ans				51	22	73
35 ans				40	36	76
40 ans				44	43	87
45 ans				46	48	94
50 ans				48	53	101
55 ans				41	44	85
60 ans				12	09	21
65 ans				18	04	22

- TEMPS DE TRAVAIL -

TRANCHES d'AGE	PECHE INDUSTRIELLE			PECHE NON INDUSTRIELLE		
	MARINS	OFFICIERS	TOTAL	MARINS	OFFICIERS	TOTAL
<u>PLEIN TEMPS</u>				368	281	649
<u>TEMPS PARTIEL</u> <u>OCCASIONNELLE-</u> <u>MENT</u>				- Estimation impossible -		

Plein temps =
Temps partiel =
Occasionnellement =